

CHARTREUSE

INFOS PRATIQUES

VOREPPE

→ Exposition

À la Villa des arts dans le cadre des journées du patrimoine de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

→ Gardes médicales

Jusqu'au dimanche 21 septembre, pharmacie de La Monta à Saint-Egrève. 04 76 75 60 69.

CHIRENS

→ Soirée Brassens

Aujourd'hui, à la salle Maurice-Rival à 20 h 30. Organisée par Vivre

a Chirens. Réservation au 04 76 35 26 20, (12 euros).

COUBLEVIE

→ Reprise Soleil couchant

Loisirs créatifs les lundis à 14 h, gymnastique douce les jeudis à 8 h 30, scrabble tous les mardis à 14 h, belote tous les jeudis à 14 h, marche tous les vendredis à partir de 7 h 30, chorale à partir du lundi 29 à 17 heures.

Permanence pour les inscriptions au local le jeudi 25 septembre de 14 à 17 h.

LOCALE EXPRESS

VOREPPE

Des photos dans la lumière d'une exposition

→ Depuis le 4 septembre, l'Espace Christolhomme de la mairie accueille une exposition des photos de Gérard Brun sobriement intitulée "Expression". Ce photographe passionné, venu de Saint-Egrève, travaille depuis plusieurs années avec le club de photographes de Sassenage : « Depuis tout jeune je suis très attiré par la photo et par le modelage de la lumière qu'elle permet. » Et c'est bien un vrai travail avec cette lumière qu'il nous propose ici. Une lumière qui accroche des corps féminins et les dévoile avec subtilité.

L'exposition "Expression" est à voir à l'espace Christolhomme jusqu'au 24 septembre, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Des cosmétiques "maison" et naturels !



→ Comment prendre soin de soi sans prendre de risque pour sa santé et sans polluer la planète ? Une solution naturelle et à moindre coût s'offre à vous : la Communauté du Pays vironnais vous propose d'apprendre à réaliser vous-même vos cosmétiques à partir de recettes et d'ingrédients simples que nous offre la nature (les huiles essentielles, les infusions de plantes, l'argile...). Il est important d'avoir les clefs pour utiliser ces produits, car "naturels" ne veut pas dire "inoffensifs". Vous apprendrez donc à les connaître afin de pouvoir les utiliser sans danger et reproduire les recettes proposées à la maison.

Cet atelier, animé par l'Ageden (Association pour une gestion durable de l'énergie) est gratuit et réservé aux adultes sur inscription.

Atelier "Fabrication de produits cosmétiques au naturel", jeudi 25 septembre de 18 à 20 h au centre social Rosa-Parks (bourg vieux).

Renseignements et inscriptions au 04.76.55.02.66.

SPORTS EXPRESS

VOREPPE

BMX : Coupe de l'Isère

→ Pour la première fois, une compétition de niveau départemental de BMX sera organisée le samedi 20 septembre par le Voreppe BMX team sur sa piste de Brandegaudière, chemin des Blauckaus.

Le BMX race ou bicross est à la fois un sport de vitesse et d'adresse à vélo mais également un spectacle grâce aux acrobaties souvent vertigineuses proposées par les concurrents.

Le club voreppin a été fondé en 2007 avec 6 licenciés. Il en compte plus de 70 actuellement, c'est dire l'engouement, en particulier des jeunes, pour cette discipline et le dynamisme de ses dirigeants.

La coupe de l'Isère est l'une des trois compétitions qualificatives pour la coupe Rhône-Alpes de 2015. Elle est ouverte à tous les pratiquants licenciés de l'Isère.

Une occasion de découvrir ce sport et les pilotes départementaux dans une ambiance conviviale et festive. La matinée sera consacrée aux essais tandis que la compétition débutera dès 12 heures. Les bénévoles du club vous accueilleront sur place, où vous pourrez profiter de la buvette et d'un stand "petite restauration".

Plus d'information : <http://bmx-voreppe.clubeo.com>



le dauphiné... RECHERCHE CORRESPONDANT

> Le Dauphiné Libéré recherche un ou plusieurs nouveaux correspondants locaux de presse sur les communes de Saint-Aupre et Saint-Étienne-de-Crossey. Si vous êtes doté d'un esprit curieux, si vous disposez de temps libre pour consacrer à cette activité de complément et que vous êtes équipé d'un appareil photo numérique et d'une connexion Internet, vous pouvez contacter l'agence de Voiron au 04 76 66 19 63 ou envoyer un bref CV à : karine.bonnet@ledauphine.com et/ou ldfredvoiron@ledauphine.com

VOREPPE

Conseil municipal : quand les élus refont la campagne...

Les élections municipales sont encore dans toutes les têtes. Il y a quelques mois à peine, les élus étaient en campagne... Au cas où on l'oublierait, la réunion du conseil de Voreppe de jeudi soir était là pour le rappeler ! Les uns ont défendu leur bilan, les autres ont critiqué les choix faits pendant le mandat précédent, et tous se sont remémorés les attaques lancées pendant la campagne. C'est le jeu...

« Une bonne gestion de l'ancienne municipalité »

Un budget supplémentaire a été voté. Il permet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et de réajuster le budget primitif. Il fallait notamment réactualiser le besoin d'emprunt. Il n'est plus de 3,566 millions d'euros mais de 1,89M€. En effet, le résultat 2013 à affecter est de 1,162M€, les recettes de fonctionnement augmentent et les dépenses d'investissement baissent.

Jean Duchamp, élu d'opposition et ancien maire, commentait : « Ce budget supplémentaire est la preuve d'une bonne gestion de l'ancienne municipalité. Il n'y a rien de nouveau, c'est ce que nous avions prévu. Pendant la campagne, vous disiez qu'on avait un emprunt de 3,5M€, vous voyez bien que c'est faux... »

Luc Rémond, le maire, rétor-

quait : « Un effort a été fait sur les dépenses. Mais nous sommes obligés de constater qu'il y a eu un manque d'anticipation à la fin du mandat sur des questions financières. La dotation globale de fonctionnement du Pays vironnais va baisser pour les trois années à venir. Nous allons perdre 250 000 € par an, nous demandant des efforts supplémentaires. Sur la fin du mandat, des dépenses auraient pu être différées en prévision de ce choc. Comme par exemple le centre social et l'Arrosoir. Pour encaisser la baisse, les frais de personnel ne doivent pas bouger et des économies doivent être trouvées. La seule croissance possible pourrait se faire grâce aux impôts, mais je ne pense pas que ce soit judicieux de les augmenter... »

Jean Duchamp rappelait : « Nous avons perdu presque un million d'euros d'aides sur l'ensemble du mandat précédent. Mais on a fait le nécessaire pour continuer à investir. Le centre social a été décidé en début de mandat. Pour l'Arrosoir, je vous rappelle que certains de l'opposition de l'époque [élus aujourd'hui] jugeaient le projet trop petit... Le seul moyen d'avoir de nouvelles richesses est de faire arriver de nouveaux foyers sur la commune. » Le budget supplémentaire a été voté à l'unanimité.

Karine BONNET

LE CHIFFRE

7 euros par trimestre et par enfant. C'est le coût de l'inscription aux ateliers d'accompagnement à la scolarité pour les enfants en difficulté. La majorité précédente (de gauche) avait choisi un tarif prenant en compte le quotient familial, la nouvelle majorité (de droite) a choisi le principe du tarif unique.



La chaufferie bois sera installée sur un terrain entre l'entreprise Vicat et le supermarché. Photo Le DU/Christian PIOLLET

La chaufferie bois à nouveau dans les débats

Trois délibérations techniques concernaient la chaufferie bois et son déménagement sur un terrain à côté de la cimenterie Vicat (notre édition du 21 juin). Mais avant de les voter, le maire a préféré faire un point sur le dossier. D'autant que les élus d'opposition avaient fait parvenir le 3 septembre un courrier où ils interrogeaient la majorité sur ce projet. Jean-Louis Soubeyroux, conseiller municipal, a répondu point par point à ces questions, avec des éléments précis.

→ Quel est le coût de ce changement de terrain ?

« Le surcoût brut en travaux s'élève à 286 228 €, précisait M. Soubeyroux. Un surcoût de 132 000 € était de toute fa-

çon prévu pour le terrain initial à cause d'un sol de mauvaise qualité. Le surcoût net est donc de 154 228 €. D'autre part, un avenant de 229 329 € doit être fait mais il n'a rien à voir avec le déplacement de la chaufferie. Le montant total du projet est évalué à 5 151 159 €, légèrement supérieur à l'enveloppe initiale. L'acquisition foncière est de 86 000 € pour une surface totale de 3 304 m². Un accès à l'entreprise Vicat par la chaufferie est envisagé. Il permettra de décharger la rue de la Gare du passage des camions Vicat. »

→ Quel est l'impact de ce déménagement sur le rendement de la chaufferie ?

« Il n'y a aucun impact sur le

rendement du réseau. Le déplacement de la chaufferie vers le centre bourg présente même l'avantage d'envisager une extension du réseau vers le nord du bourg, vers la piscine et le chemin des Buis. »

Valérie Barthel, élue d'opposition, a souligné : « Nous n'avons jamais refusé le déplacement de la chaufferie. On vous reprochait la manière de faire : réfléchir avant d'agir... Nous vous remercions pour ces réponses. » Jean Duchamp, ancien maire, a reconnu : « Si ce déménagement permet d'avoir moins de camions rue de la Gare, alors c'est un plus. Et tant mieux si on peut aller jusqu'à la piscine... »

K.B.

Une mosaïque pour les 60 ans de la MJC

Dans le cadre des festivités qui vont marquer, le 8 novembre prochain, les 60 ans de la MJC - Maison pour tous, une mosaïque géante sera installée dans la cour de l'espace Maurice-Vial.

Depuis le printemps, les enfants ont travaillé à la confection de cette œuvre sous la direction de Kathy Carru. Composée de cinq panneaux, la fresque évoquera les différents âges de la vie et les cinq continents.

Pour la terminer, deux animations sont programmées les mercredis 24 septembre et 1^{er} octobre. Enfants et adultes sont invités à venir placer quelques morceaux de couleur, dans la cour de l'espace Vial, de 15 à 17h.



Kathy Carru anime des ateliers créatifs à la MJC.

Un équilibriste dans les parcs de la cité

Vous l'avez peut-être déjà vu dans les parcs de la cité, cet équilibriste marchant sur son fil tendu entre deux arbres. Il s'agit de Baptiste, un jeune homme de 20 ans un peu casse-cou qui s'entraîne à la "slackline". Ce mot anglophone désigne une pratique née en Californie dans les années 1980, qui s'apparente au funambulisme mais s'en distingue par l'utilisation d'une sangle en polyester et non d'un câble en acier.

Cette sangle est tendue entre deux ancrages, tels que des arbres ou des poteaux... Le propre de cette discipline c'est la liberté de ceux que l'on appelle les "slackeurs", de s'installer partout où cela est possible, en milieu naturel comme urbain. C'est cet état d'esprit qui a permis l'es-

sor de la slackline et son succès récent incontestable auprès d'un large public.

Le plaisir sur un fil

Baptiste est « tombé dedans » il y a seulement quelques mois mais il est déjà très à l'aise ainsi en suspension : « Ce sont mes potes qui m'ont converti. On en fait souvent tous ensemble ! » Cette activité qui mêle sport, adresse et même figures acrobatiques (pour les plus agiles) demande avant tout de la concentration : « Tout le monde peut slacker mais ça demande de se recentrer sur soi-même, et d'être persévérant. En en faisant régulièrement, on peut rapidement se faire plaisir ! »

Le jeune homme paraît très à l'aise sur cette fine sangle suspendue à près

d'un mètre du sol, marchant en avant, en arrière et réussissant même à se retourner avec une impressionnante facilité. Selon lui il faut y aller par étapes pour progresser : il faut d'abord réussir à se mettre debout puis tenir en équilibre (ce qui n'est pas une mince affaire). On peut alors commencer à mettre un pied devant l'autre en regardant toujours droit devant soi.

Rassurez-vous, vous n'êtes qu'à un mètre du sol et même moins au début, c'est vous qui décidez ! Les plus intrépides pratiquent la slackline au-dessus de falaises. Si vous voulez approcher cette discipline, mieux vaut commencer par vous renseigner auprès de l'association française de slackline (FFCAM).

Marie BLANCHET



Après seulement quelques mois de pratique, Baptiste est déjà un habile slackeur.